

Convocation
du
Conseil Communal

M

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **jeudi 04 Octobre 2007 à 20 heures**, à la Maison Communale.

Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

- 1°) Modifications budgétaires n°3 & 4.
- 2°) Service voirie : Décision sur acquisition tronçonneuse.
- 3°) Service voirie : Décision sur acquisition débroussailleuse.
- 4°) Décision sur destination à donner au bois de chauffage – exercice 2008 – cahier et clauses particulières régissant la vente.
- 5°) Fabrique d'Eglise de Vodelée : Compte 2006 .
- 6°) Fabrique d'Eglise de Vodelée : Budget 2008.
- 7°) Gimmée : demande achat terrain cadastré B/157 B (2 ha.60 a.09 ca) : Mr VUYLSTEKE J.
- 8°) Gochenée : Déplacement sentier Accord définitif.
- 9°) Accueil extrascolaire 2005 : Restauration de la toiture de l'ancienne école de Matagne-la-Petite – Approbation projet, cahier spécial des charges, métré estimatif, avis de marché – Choix du mode de passation du marché – Sollicitation du subsides.
- 10°) Projet PTPN : Changement de mode de passation du marché.
- 11°) Maison de l'Urbanisme : Désignation 2 membres au Conseil d'Administration.
- 12°) Formation jury pour mérite culturel.
- 13°) Formation jury pour mérite sportif.
- 14°) Location terrains communaux : Approbation cahier des charges pour remise en location avec effet au 01/11/2007.
- 15°) Signature Charte Communale de la Personne Handicapée.
- 16°) Décision sur octroi subsides communaux.
- 17°) SWDE Incorporation de la réserve disponible au capital.
- 18°) Clôtures en forêt communale « Bois de Fagne » : Décision sur retrait.
- 19°) Clôtures en forêt communale « Grand Bois » : Décision sur retrait.
- 20°) Remplacement Mr André BELOT en qualité de membre du Conseil de l'Action sociale suite à sa démission.
- 21°) Service voirie : Décision sur acquisition nettoyeur haute pression
- 22°) Approbation PV de la séance précédente du Conseil Communal.

HUIS CLOS

- 23°) Ecole de Gimmée : décision sur recrutement d'une auxiliaire de nettoyage sous contrat APE.
- 24°) Ratification délibération du Collège Communal du 11/09/2007 désignant à titre temporaire Mademoiselle Géraldine COULONVAL, en remplacement de Madame Ingrid ANCIEAUX, en congé de maladie.

Par le Collège,

La Secrétaire,
M-P. FAYS.

Le Bourgmestre,
A. DRICOT.